



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de STEINTE-EULALIE-D'ANS

L'an deux mil vingt quatre, le vingt deux novembre, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de **SAINTE-EULALIE-D'ANS**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Bernard Dominique DURAND**.

Étaient présents : M. Bernard Dominique DURAND, M. Joël DURAND, M. Emmanuel PETIT, M. Frederic POUMEAU, M. Laurent COMBELLAS, Mme Sylvie COSSART.

Étaient absents excusés : M. Jean-Pierre BIGOT, Mme Marie-Laure PECORILLA, M. Thierry LACHAISE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Jean-Pierre BIGOT en faveur de M. Bernard Dominique DURAND, Mme Marie-Laure PECORILLA en faveur de Mme Sylvie COSSART.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 6

Secrétaire : M. Joël DURAND.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2024-025 : Approbation du PV de la séance du 13 septembre 2024

8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2024-026 : Délibération portant modification de la délibération n° 2024-21 du 13 septembre 2024 portant création emploi adjoint technique

8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2024-027 : Délibération portant approbation du rapport d'activité CCTHPN 2023

8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2024-028 : Délibération portant approbation délibération du SIVOS Excideuil ayant pour objet le retrait de la Commune de Savignac les Eglises

8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2024-029 : Délibération portant délégué SIVOS Excideuil

8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2024-030 : Délibération portant délégué CDAS/CNAS

8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2024-031 : Délibération portant renouvellement contrat maintenance et télémaintenance logiciels Odyssee informatique pour 2025

8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-ART-2024-032 : Délibération portant renouvellement contrat CNP assurances statutaires pour 2025

8 VOTANTS
8 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION : Questions diverses :

- Personnel communal : renouvellement emploi Adjoint technique 20h/semaine pour 1 an.
- garantie maintien de salaire : au 1er janvier 2025, participation employeur public obligatoire
montant envisagé par agent 7€
- bâtiments communaux:
toitures bâtiments: 1 seul devis reçu. Relancer les entreprises qui n'ont pas encore envoyées leur devis.
- plan communal de sauvegarde: former un groupe de travail pour son élaboration.
- Bulletin municipal : en cours
- Décorations de Noël : acheter quelques décorations de Noël.
- Noël des aînés : refaire le repas des aînés. Jour prévu : 25/01/2025. Préparer les invitations . Date limite d'inscription : le 10/01/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.
